

Lettre, en défendant hautement le thaumaturge contre feu l'archevêque de Lyon qui demanda contre lui une lettre-de-cachet, rapporte la relation détaillée de l'œuvre divine, telle qu'elle a été dressée par M. Bonjour lui-même. Nous croyons bien faire de la transcrire ici pour ceux qui ont de la peine à croire que les scènes scandaleuses & sacrileges du cimetière de S. Medard continuent toujours, qu'elles n'ont fait que changer de place & gagner de l'étendue sur un théâtre moins circonscrit quoique moins déterminé & moins célèbre. , Le 12 Octobre 1787, Etiennette Thomaffon, âgée
 ,, d'environ 30 ans, fut crucifiée dans une
 ,, chapelle de l'église de Fareins, étant debout, adossée contre un mur, les bras étendus en croix. Ses mains furent percées avec
 ,, des clous de 4 pouces & demi de longueur, qui entrèrent dans le mur d'environ un demi pouce ; & les cloux qui
 ,, percerent les pieds, de la même grandeur que les premiers, n'ayant pu pénétrer la
 ,, pierre, sur laquelle portoient lesdits pieds, se riverent entre les pieds & cette pierre.
 ,, Après qu'ils eurent été arrachés, les plaies des mains ne donnerent que 2 ou 3 gouttes de sang ; mais le pied gauche en répandit environ un demi verre. Cette fille s'étant aussi-tôt prosternée contre terre, les
 ,, bras en croix, on étança tout d'un coup le sang, en marchant sur les pieds & les
 ,, mains percées. S'étant relevée au commandement qu'on lui en fit, elle marcha sans qu'elle ressentit aucune douleur, & se servit de ses mains pour travailler comme auparavant, & a toujours continué de le